

COORDINATION NATIONALE

des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité



ENSEMBLE,
POUR FAIRE VIVRE LE DROIT
À LA SANTÉ

C'EST LA DESTRUCTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE QUI EST EN ROUTE !

Année après année, la Sécurité Sociale rembourse moins les soins, transférant aux malades directement (franchises médicales non remboursables par les complémentaires) ou indirectement pour celles et ceux qui peuvent se payer une complémentaire (baisse des taux de remboursement, forfait ...) entraînant mécaniquement une hausse des cotisations de ces complémentaires. C'est aussi le laissez-faire devant la hausse des dépassements d'honoraires.

Côté recettes de la Sécurité Sociale, c'est la baisse des cotisations remplacées par la CSG, la TVA, les compensations de l'État (de plus en plus partielles) des exonérations. C'est ce que l'on appelle la fiscalisation de la Sécurité Sociale avec en corollaire sa mise sous tutelle de l'État qui veut diminuer les dépenses publiques. **La suppression des cotisations, au prétexte d'augmenter les salaires que proposent certains, serait la fin de la Sécurité sociale, la fin de la solidarité et ferait perdre du pouvoir d'achat, vu la nécessité de se financer une assurance !**



Parmi les 211 milliards d'aides publiques aux entreprises, 75 milliards sont des exonérations de cotisations. (Source, rapport sénatorial de juillet 2025). Aucune conditionnalité aux aides n'est exigée ! Même les entreprises dégagant de larges bénéfices, reversés en dividendes aux actionnaires, en bénéficient !!!

**Faire payer les malades, c'est la perte de la solidarité.
C'est contraire aux valeurs fondatrices de la Sécurité
Sociale :« Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon
ses besoins. »**